

■ CLAVILLE-MOTTEVILLE

AVEC AURÉLIE ET DAMIEN TOUTAIN.

Découverte des animaux et du travail à la ferme

Si Claville-Motteville compte plusieurs exploitations agricoles, il en est une où Damien Toutain a vu le jour, ferme qu'il a reprise à ses parents depuis quelques années. Mais la particularité de la ferme des écoles est d'avoir ajouté à son activité une ferme pédagogique depuis octobre 2019 sous l'impulsion d'Aurélie, la conjointe de Damien...

Aurélie avait travaillé dans l'animation et l'exploitation cherchait à se diversifier. Un bâtiment étant devenu inexploitable à l'élevage et trop coûteux à remettre aux normes gouvernementales en vigueur, il a été transformé. Il accueille maintenant des écoles et des centres de loisirs, également des personnes en situation de handicap, mais aussi des familles.

Une visite de plus d'une heure

Aurélie mène la visite de la ferme, pendant environ 1h30, elle explique le travail, en particulier de la semence des céréales jusqu'à la fabrication de la farine. Elle fait découvrir les chèvres naines, les ânes et autres volailles, au rang desquelles on trouve des poules de Pavilly, poules d'une race ancienne. Pour les familles, elle organise des ateliers les mercredis après-midi, au moment de Pâques, et d'Halloween. Les parents qui le souhaitent pour leurs enfants peuvent aussi y inviter les petits camarades pour un anniversaire champêtre, pour 85€ (toute l'animation comprise). Pour les scolaires du cycle 1 au cycle 4, la ferme a reçu un agrément académique.

■ PRATIQUE

▲ La ferme se situe 163 route de Cailly. Tél. 07 68 09 43 98.
Mail : fermedesecoles@gmail.com



Un groupe s'apprête à suivre les explications d'Aurélie.

MALAUNAY.

Un circuit de BMX au complexe sportif Batum



Les jeunes se sont initiés à la pratique du BMX.

Proposé et animé par le Comité départemental de cyclisme, un circuit de BMX a été installé au complexe sportif Nicolas Batum dans le cadre du festival Vivre un été à Malaunay. Les enfants du centre de loisirs sont venus le matin et le grand public l'après-midi : « c'est avant tout pour de l'initiation à la pratique du vélo. Des gamins ne sont jamais montés dessus. Ces journées leur donnent confiance. Ensuite, c'est la découverte du BMX, une discipline moderne et technique qui plaît beaucoup », a expliqué l'animatrice.

Des ateliers pour tous

Des ateliers vraiment destinés à tous, car en plus de la mise à disposition des bicyclettes, des casques, des accessoires de protection et des modules pour les obstacles, le CD76 a apporté des draisennes (vélo sans chaîne, ni pédales) « destinées aux plus petits : « Quand, ils savent se tenir et se déplacer avec, vous pouvez leur donner un vélo sans petites roulettes, car ils ont acquis l'équilibre. Ils partiront tout seuls ».

■ FONTAINE-LE-BOURG

Les fêtes de la Sainte-Anne en demi-teinte

Les traditionnelles fêtes de la Sainte-Anne, organisées par le comité d'animation, se sont déroulées cette année dans des conditions particulières : la faute au Covid et son variant Delta...

En effet, la foire à tout n'a pas pu se tenir et le feu d'artifice a été annulé. La fête foraine a été maintenue mais elle s'est trouvée soumise à une jauge de 50 personnes, ce qui ne réjouissait pas certains Bourguifontains qui trouvaient la mesure inappropriée. Il n'empêche ! Les



La fête était soumise à la jauge de 50 personnes.



120 baptêmes de l'air en hélicoptère ont pu avoir lieu.

enfants, loin des préoccupations des adultes, vivaient pour quelques minutes ou quelques heures, un rêve éveillé, coloré et bruyant, sur les manèges ou autour des loteries et jeux divers.

Les baptêmes en hélicoptères ont bien eu lieu

La présidente Christine Durand a pu maintenir les baptêmes en hélicoptère. Plus de 25 rotations ont été effectuées par

la société Héli Événements de Boos, soit environ 120 baptêmes d'une durée de six minutes. Les chanceux qui ont pu décoller ont survolé les parcs et châteaux des alentours et revenaient généralement tout sourire.

L'association organise chaque année, une foire à la puériculture à l'automne, mais pour le moment sa tenue reste soumise aux décisions gouvernementales.